

L'usage de la force et le facteur militaire dans la politique étrangère des Etats-Unis

Stéphane Taillat, CREC St-Cyr

Dans un article paru en janvier 2015 dans le mensuel *The Atlantic Monthly*, le journaliste James Fallows revient sur l'attitude de la société américaine vis-à-vis de ses militaires. Stigmatisant ce qu'il appelle une « chickenhawk nation », il souligne notamment les effets qu'auraient produits la professionnalisation et l'abandon de la conscription par l'établissement de la « *All-Volunteer Force* » en 1973. Ainsi, « trop de complaisance vis-à-vis de nos armées et trop peu de réflexion quant aux conséquences de leur engagement si celui-ci se passe mal expliquent en grande partie l'empressement des Américains à patauger (*to wade*) de conflit en conflit en partant du principe que nous les gagnerons ». Plus fondamentalement encore, « une 'chickenhawk nation' tend davantage à entrer en guerre et à poursuivre un conflit mal engagé qu'une nation habituée à traiter les questions [de l'usage de la force] sous l'angle de l'efficacité à long terme » (Fallows, 2015). Cette réflexion intervient alors que les forces armées américaines sont engagées sans discontinuer dans la « longue guerre » ayant débuté aux lendemains du 11 septembre 2001 et que les opérations militaires ont repris en Irak en dépit de la volonté affichée par le candidat Obama en 2008 d'éviter désormais les « guerres de choix ». Est ainsi posée la question de la forme et des causes du militarisme américain, c'est-à-dire de la tendance supposée des Etats-Unis à recourir prioritairement à la force dans la poursuite de leurs objectifs de politique étrangère.

Pour Fallows, la déconnection entre les militaires et la société américaine en est, si ce n'est une cause directe, au moins une condition de possibilité. D'un côté, les choix et les préférences des militaires ne donneraient lieu à aucune critique de la part des élites et des électeurs. De l'autre, l'absence de ces derniers dans la participation aux conflits donnerait une importante marge de manœuvre aux décideurs politiques pour user de l'instrument armé à leur guise. Ne seraient ainsi discutées ni les options des militaires, ni les décisions politiques impliquant leur engagement.

· Agrégé et docteur en Histoire, Stéphane TAILLAT est enseignant-chercheur au Centre de Recherche des Écoles de Coëtquidan. Il a codirigé *Guerre et Stratégie, approches et concepts*, Presses Universitaires de France, 2016.

Cet article se propose de discuter cette affirmation en la confrontant à deux analyses qui, combinées, doivent permettre de mieux comprendre les relations entre les militaires, la politique étrangère et la guerre aux Etats-Unis. En premier lieu, il s'interroge sur les sources du militarisme américain en les replaçant dans le contexte plus large de l'histoire américaine et des recherches – principalement américaines – sur la guerre et la démocratie. En second lieu, il analyse la marge de manœuvre des militaires et la relation que ceux-ci entretiennent avec la sphère politique dans les conflits contemporains. Enfin, il conclut au sujet des dynamiques récentes du recours à la force dans la politique étrangère américaine.

Aux sources du militarisme américain

Le terme de militarisme est susceptible de prendre de nombreux sens (Berghan, 1982). La plupart des auteurs s'accordent pour l'identifier au degré d'influence de la société militaire sur la définition des objectifs et des moyens de la politique étrangère. Selon Alfred Vagts, la notion fait référence au prestige dont bénéficient les forces armées dans la société et à la reconnaissance dont leurs valeurs, expertises et modes d'organisation jouissent en son sein. Il s'agit selon lui du produit de la longue période sans conflit majeur qui s'étend de 1815 à 1914. Il se traduirait par l'établissement d'un appareil de sécurité nationale inefficace, c'est-à-dire peu enclin à mener des guerres à moindre coût (Vagts, 1967). Stephen Van Evera émet l'hypothèse que la guerre serait plus probable lorsque l'influence des militaires sur la politique de sécurité nationale est plus grande, ce qu'il associe à un moment de crise dans les relations civilo-militaires (Van Evera, 2001). En d'autres termes, le militarisme serait une anomalie, dépendrait intégralement de la place des militaires dans la société et le processus décisionnel et augmenterait les risques de guerre non en raison du bellicisme des militaires mais du fait de leur souci de protéger leurs intérêts bureaucratiques en favorisant des doctrines ou des structures de forces offensives¹.

Il importe néanmoins de distinguer les conséquences du militarisme du processus qui en est à l'origine. L'histoire des Etats-Unis montre que le recours à la force semble être une constante de la politique étrangère américaine, d'autant que cette nation est le fruit de la guerre d'indépendance autant que de la guerre de sécession. Cependant, les théories des relations internationales en donnent les raisons : qu'il s'agisse de la survie des Etats-Unis ou, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, de la politique de puissance, la guerre est un outil plus que fréquent dans les relations interétatiques. Il faut donc s'interroger sur des raisons plus spécifiques. Tout un courant s'est donc penché sur le facteur culturel en invoquant des normes, valeurs et représentations propres à

¹ Sur cette question, nous renvoyons à l'ouvrage classique de Posen, 1984..

cet acteur. Se distinguerait ainsi une culture stratégique favorisant l'emploi de la force afin d'annihiler un adversaire en mobilisant l'essentiel des moyens industriels, économiques et technologiques du pays (Weigley, 1960). Toutefois, des recherches plus récentes ont relativisé l'existence d'une culture uniforme quant à la guerre en soulignant d'autres traditions et d'autres interprétations possibles (Grenier, 2005 ; McAllister Linn, 2009 ; Lewis, 2012). Néanmoins, ces travaux portent davantage sur les organisations militaires que sur la société américaine dans son ensemble. Surtout, si les éléments culturels forment une structure qui cadre l'action, les agents contribuent en retour à la mettre en forme. Le militarisme ne serait donc pas un donné consubstantiel à la politique étrangère des Etats-Unis.

D'autres auteurs se sont ainsi interrogés sur la spécificité du militarisme aux Etats-Unis en l'opposant à la longue tradition de l'antimilitarisme dont le refus de l'armée permanente et de la conscription seraient les symptômes les plus visibles. C'est le cas notamment de Artur Ekirch qui souligne combien cette tradition est mise à mal à partir des années 1890 lorsque s'établissent des lobbies favorables à une politique d'armement plus ambitieuse au service d'intérêts divers (Ekirch, 1972). Le rôle de la *Navy League* – fondée en 1902 – est particulièrement bien documenté à l'origine de la croissance de la flotte américaine et du rôle des Marines dans les interventions sur le continent américain. Dans sa thèse classique, Charles Wright Mills montre ainsi comment les officiers américains, jusqu'alors marginalisés et issus des classes moyennes, se fondent progressivement dans les élites (Wright Mills, 1956). Il s'agirait donc d'une tendance ayant accompagné l'essor des Etats-Unis en tant que puissance mondiale.

A l'occasion des guerres en Irak et en Afghanistan, plusieurs auteurs se sont intéressés à la manière dont se structurait ce militarisme à l'époque contemporaine, notamment avec la guerre froide. L'historien Andrew Bacevich – lui-même ancien officier de l'armée de terre et universitaire du courant critique de la guerre froide – a consacré plusieurs ouvrages sur ce thème. Dans *Washington Rules*, il montre ainsi la constitution progressive d'un groupe favorable à la mobilisation permanente et dont le rôle aurait été central dans l'établissement de l'appareil de sécurité nationale (Bacevich, 2010). La guerre froide aurait été le moment non seulement de l'apparition d'un complexe militaro-industriel mais aussi d'un consensus large au sein des élites concernant l'analyse de la menace et des réponses à lui apporter. S'intéressant particulièrement aux cas du général Curtis LeMay – à la tête du *Strategic Air Command* et qui, jusqu'en 1962, tient entre ses mains l'outil nucléaire – et de Allen Dulles – qui donne toute son ampleur à la CIA au sein de l'appareil de sécurité nationale – Bacevich montre que le militarisme américain est l'affaire

de l'ensemble des élites américaines. Mis à mal par la guerre du Vietnam, le consensus renait par l'interaction de ces élites associant la préservation de leurs intérêts et de ceux des Etats-Unis à un interventionnisme croissant et visant la transformation des relations internationales (Bacevich, 2005). Ces recherches complètent les travaux menés sur les écoles de pensée dominantes dans la politique étrangère américaine. Qu'il s'agisse de comprendre l'impact de l'exceptionnalisme américain ou d'étudier les courants privilégiant l'affirmation de l'hégémonie ou du contrôle sur le système international, ces études définissent les contours du consensus existant au sein des élites américaines (Vandal, 2013 ; Maynes, 2001). Elles ne réifient pas ces positions mais montrent plutôt comment elles se sont constituées et aussi pourquoi elles sont peu susceptibles de changement majeur, produisant une impression d'inertie. Enfin, elles inscrivent les préférences quant au recours à la force dans l'ensemble du cercle des élites.

Ces développements sont problématiques sur plus d'un point. En premier lieu, car ils supposent une antithèse entre le militarisme et le libéralisme dans la mesure où le premier serait la conséquence de la confiscation de tout le pouvoir décisionnel par les élites. L'analyse de Bacevich explique de manière insatisfaisante ce paradoxe par lequel s'établirait une mobilisation permanente contre les préférences du reste de la société tout en conservant la structure démocratique. Le militarisme et ses conséquences seraient une anomalie durable. De plus, si les élites et les administrations jouent un rôle majeur dans la conception des politiques de défense et de la politique étrangère, le processus de leur développement et de leur mise en œuvre sont soumis à une politisation potentielle du fait de l'irruption d'autres acteurs : membres du Congrès, médias, communautés d'experts, associations, opinion publique, etc. (Holland et Hoover, 1985 ; Wasinski, 2012, Mathieu, 2015).

En second lieu, ils ne prennent pas en compte les divergences au sein de ces élites, et notamment quant aux préférences des militaires vis-à-vis de l'interventionnisme et du recours immodéré à la force. Sur ce point, de nombreux officiers ont souligné l'importance de l'abandon de la conscription et la construction de l'*All Volunteer Force* à partir de 1973. L'amiral Michael Mullen, ancien chef d'état-major des armées, estime ainsi que la participation d'un plus grand nombre d'Américains à la guerre conduirait à accroître leur soutien (Fallows, 2015). Plus prudemment, l'actuel titulaire du poste – le général Martin Dempsey – reconnaît la nécessité pour les forces armées de combler le fossé avec la société civile pour éviter l'aventurisme (Dempsey, 2013). Ce point est paradoxal dès lors que les décideurs militaires américains avaient justement envisagé l'abandon de la conscription aux lendemains de la guerre du Vietnam comme un moyen

d'empêcher le pouvoir civil de mener de telles interventions. La même logique explique aussi comment les militaires ont progressivement défini leurs missions de manière restrictive – s'en tenant à la préparation à un conflit conventionnel ou à des interventions limitées où seraient garanties la victoire et une stratégie claire de sortie de conflit – et ont tenté de peser davantage dans la décision de recourir à la force armée avec la doctrine Powell (Lindemann, 2003).

Une définition plus large du militarisme permet de surmonter en partie les limites des analyses sur le cas américain. Jonathan Caverley le définit autour de trois critères : le soutien d'une large partie de la société à la constitution d'une force militaire conséquente, la croyance largement partagée en l'efficacité de la force comme instrument de la politique étrangère et l'inclination à y recourir largement. Ainsi, le militarisme est-il une variable mesurant le poids de la puissance militaire dans le portefeuille d'investissements de l'Etat en vue d'accroître sa sécurité (Caverley, 2014). De ce fait, Caverley réintroduit l'ensemble de la société dans le phénomène du militarisme. La politique étrangère et la défense sont en effet des biens publics qui profitent à tous. Par conséquent, le pouvoir politique a intérêt à en répartir les coûts de manière à les faire peser sur le plus petit nombre. Mais la thèse de l'auteur ne se limite pas à cette approche par le haut. S'appuyant sur l'économie politique et ce qu'il nomme la théorie de l'électeur médian, il montre que ce dernier est tout aussi susceptible de soutenir l'engagement dans un conflit, même lorsqu'aucun enjeu existentiel n'est présent, dès lors que deux conditions sont remplies. En premier lieu, si la constitution d'une force armée substitue le capital au travail. En second lieu, si l'inégalité économique est relativement forte et que domine un régime fiscal progressif. Dans ce cas, l'électeur (et contribuable) médian ne subit pratiquement aucun coût personnel en cas d'usage de la force. L'avantage de son étude est de montrer pourquoi et comment une démocratie comme celle des Etats-Unis peut être tentée de choisir de recourir à la puissance militaire, aussi bien dans des conflits inégaux qu'elle paraît sûre de gagner, que dans la poursuite d'aventures militaires risquées.

Sphère militaire et sphère politique

Le militarisme est donc un phénomène complexe qui ne peut être confondu avec la seule influence de la société militaire sur la politique étrangère. Il n'en reste pas moins que leur qualité de professionnels dans un contexte de subordination au pouvoir civil leur donne un statut et un rôle à part. En théorie du moins, leur voix devrait être prépondérante lorsque la force est envisagée comme une option en politique étrangère. Comprendre dans quelles circonstances et

conditions cela peut être le cas demande de s'interroger sur le cadre d'exercice du pouvoir des militaires, c'est-à-dire sur leurs rapports aux autres acteurs.

La théorie américaine dominante des relations politico-militaires insiste sur la subordination volontaires des militaires et leur professionnalisation comme garantie d'un contrôle objectif contre les dérives du militarisme (Huntington, 1957 ; Joana, 2012)². Elle s'incarne plus particulièrement dans les structures mises en place progressivement dans la seconde partie du XXème siècle, notamment avec la loi Goldwater-Nichols de 1986. Celle-ci donne en effet au chef d'état-major des armées le rôle de principal conseiller militaire du président et du secrétaire à la défense. De fait, circonscrire l'influence des militaires sur le processus décisionnel revient le plus souvent à s'interroger sur les relations interpersonnelles au plus haut niveau de l'Etat (Moten, 2014 ; Cohen, 2002).

Pour autant, la relation politico-militaire s'inscrit dans une dynamique plus complexe et plus large. Plus complexe dans la mesure où l'interaction entre les deux sphères est une relation dialectique entre compétence politique et expertise technique. Plus large car elle s'inscrit dans le processus de prise de décision, lequel inclut une multitude d'autres acteurs.

Sur le premier point, la relation politico-militaire s'apparente au jeu principal-agent. Ce dernier intervient lors de la délégation de certaines tâches et missions par un donneur d'ordres (le principal) à un acteur spécialisé (l'agent) dont les intérêts peuvent plus ou moins diverger des siens. L'agent est donc toujours susceptible de profiter de l'éventuelle asymétrie d'informations à son bénéfice pour augmenter son autonomie. Les coûts pour le principal (la perte de contrôle sur sa stratégie) ne sont donc pas toujours compensés par les avantages qu'il retire de la délégation (l'exécution de cette stratégie par un acteur mieux informé et plus capable). Il en découle qu'il peut être tenté à son tour d'accroître les moyens de son contrôle sur l'agent au risque de perdre en efficacité. Si ce modèle a été défini en sociologie des organisations industrielles, il peut être utilisé par analogie pour comprendre les logiques de subordination et d'autonomie au sein des entités politiques (Shapiro, 2013 ; Coletta, 2013). Dans le cas des Etats-Unis, la répartition des pouvoirs entre les branches législative et exécutive ainsi qu'au sein de cette dernière joue un rôle majeur. D'une part, les militaires bénéficient de la concurrence entre le Congrès et le président sur les questions de défense ou de politique étrangère (Avant, 1994). Il est toujours possible aux décideurs militaires d'actionner leurs lobbies ou de témoigner auprès des commissions *ad hoc* de la chambre des représentants ou du Sénat. Dans cette optique, l'impératif de subordination au pouvoir politique est interprété par certains officiers dans un sens très large puisqu'il inclut le

² La théorie dominante est celle à laquelle la plupart des acteurs ont été socialisés. Elle ne correspond pas à l'état des lieux de la recherche dans ce domaine.

Congrès ou l'opinion publique, induisant une confusion des pouvoirs. D'autre part, les militaires sont mis en concurrence entre eux par le jeu des rivalités bureaucratiques entre les armées. Par conséquent, la sauvegarde de leur prestige, ressources et autonomie dépend pour une large part de leur capacité à maintenir leur capital politique auprès du président et du secrétaire à la défense. La première situation fait courir le risque de la politisation des militaires et correspond aux conséquences du militarisme selon Vagts. La seconde incite les principaux conseillers militaires des décideurs politiques à abandonner leur neutralité vis-à-vis du jeu partisan³. Ainsi, le pouvoir des militaires au sein de la sphère politique est-il étroitement dépendant de leurs capacités à gérer les impératifs contradictoires induits par leur rôle et leur statut. Ils doivent s'assurer que leur voix soit écoutée – celle-ci n'étant pas uniquement un avis technique mais reflétant aussi intérêts et représentations particuliers – en évitant toute intervention dans le champ politique⁴.

Sur le second point, les représentants des forces armées doivent tenir compte des autres acteurs du processus décisionnel incluant le recours à la force. Les travaux de Graham Allison et de ses successeurs ont bien mis en lumière le modèle gouvernemental par lequel, aux Etats-Unis tout particulièrement, la concurrence bureaucratique paramètre la prise de décision (Allison et Zelikow, 1999). Ce jeu n'est cependant pas déterminé de manière fixe : il dépend aussi de la personnalité ou de la stratégie des acteurs toujours susceptibles de dépasser les contraintes organisationnelles. Il n'existe donc pas de lien automatique entre l'appartenance à une institution militaire donnée et une prise de position particulière. La logique bureaucratique n'est qu'un cadre dans lequel se meuvent les acteurs. A ce titre, le pouvoir des militaires varie certes selon leur capacité à mobiliser des ressources face au département d'Etat ou à d'autres agences gouvernementales. Mais il dépend aussi des rapports de forces internes à l'institution ou des réseaux de socialisation (Kaplan, 2013). A ce jeu gouvernemental ou institutionnel, il faut ajouter pour les Etats-Unis des considérations quant aux complexes militaro-industriels. Le célèbre discours d'adieu du président Eisenhower en 1961 dénonce l'influence supposée et induite que ces derniers – coalitions d'intérêts entre le monde des affaires, le Pentagone et les membres du Congrès – exerceraient sur la vie politique américaine⁵. Pour les militaires, l'émergence d'un tel complexe à l'occasion de la seconde guerre mondiale, mais surtout après 1945, permettrait

³ Cette critique a été portée contre le général Richard Myers, chef d'état-major des armées entre 2001 et 2005, à qui il a été reproché son silence vis-à-vis de Donald Rumsfeld lors de l'invasion de l'Irak (Ricks, 2005).

⁴ Afin de bien saisir ce point, il importe de distinguer d'une part entre société militaire et société civile, d'autre part entre sphère politique et la sphère militaire. La seconde distinction est fonctionnelle et ne dit rien du statut personnel des individus qui l'occupent.

⁵ Dans ce discours, Eisenhower souligne que « la conjonction entre un immense secteur militaire et une très importante industrie d'armement est nouvelle dans l'expérience américaine [...] Pourtant nous ne devons pas nous tromper sur sa grave implication [...] Nous devons nous garder de l'acquisition d'une influence illégitime dans les conseils du gouvernement par ce complexe militaro-industriel » (Eisenhower, 1961).

d'accroître leur autonomie et leur influence. La recherche sur ce thème a cependant conduit à relativiser les explications liant les politiques de défense aux Etats-Unis aux menées des complexes militaro-industriels. D'une part, parce que le poids des élites économiques et sociales traditionnelles continue de l'emporter en leur sein (Dornhoff, 1996 ; 177 et sq). Ces complexes seraient donc dépendants de leurs intérêts plus que de celui du Pentagone. La convergence d'intérêts ne seraient donc que conjoncturelle. D'autre part, parce que l'alignement entre les intérêts de ces groupes et la politique de défense et d'armement des Etats-Unis depuis la guerre froide relève au mieux de la corrélation, au pire de l'anecdote (Sweezy et Baran, 1966). Enfin, loin d'être des acteurs unitaires et homogènes, les complexes militaro-industriels américains sont composés d'éléments très divers aux intérêts, attentes et relations très variables voire conflictuelles (Slater et Nardin, 1973, 27-60).

Le pouvoir des militaires est donc très relatif aux Etats-Unis dès lors qu'il est question de recourir à la force armée. D'où l'insistance de certains auteurs sur les frictions avec les décideurs politiques. La période de la première moitié des années 2000 est cruciale à cet égard. Elle est marquée en effet par une dissension exprimée à propos de la conduite de la guerre en Irak. C'est le cas lorsque le général Eric Shinseki, chef d'état-major de l'armée de terre, témoigne devant le Congrès de l'insuffisance des effectifs prévus par Donald Rumsfeld pour l'invasion de l'Irak. En 2006, plusieurs généraux récemment en retraite publient une tribune pour contester la conduite de la stratégie de l'administration sur ce même théâtre et, plus largement, l'influence des idées néoconservatrices sur la politique étrangère (Desch, 2007). Lors de la révision de la stratégie pour l'Afghanistan en 2009, les généraux Petraeus et McChrystal expriment leur désaccord quant aux options minimalistes proposées notamment par le vice-président Joe Biden. Les propos tenus par McChrystal contre ce dernier et rapportés par le magazine *Rolling Stones* conduisent à son limogeage au début de l'été 2010 (Brooks, 2013). Parallèlement, des critiques sont adressés aux chefs d'état-major par le lieutenant-colonel Paul Yingling en 2007, leur reprochant surtout d'avoir eu une attitude partisane peu propice à une évaluation courageuse et franche des options de l'administration en Irak (Yingling, 2007). Enfin, si Donald Rumsfeld est perçu comme un secrétaire à la défense tyrannique, son successeur Robert Gates n'hésite pas à remplacer le général McKiernan – commandant des forces de l'OTAN en Afghanistan – ce qui est vu comme un mouvement inédit depuis le limogeage de McArthur durant la guerre de Corée. Ces crises conduisent certains à parler de « McMastérisme » pour désigner la transition d'une posture de conseil à celle de la promotion de leurs avis par les militaires dans les années 2000 (Feaver, 2011,

94-96)⁶. Sur le plan de la conduite de la guerre, cette tendance serait largement favorisée par l'extension du champ opératif dans le fossé croissant entre les objectifs stratégiques et les considérations de mise en œuvre tactiques. Les militaires auraient ainsi la possibilité de peser sur la définition des problèmes stratégiques et des réponses à leur apporter, au détriment des logiques politiques présidant à la conduite de la guerre (Strachan, 2010). Cependant, la stratégie des militaires ne se limite nullement au conflit, à l'évitement ou à la dissension. La période ayant débuté en 2006 montre au contraire comment les militaires peuvent précéder ou accompagner la demande émanant de la sphère politique. La mise en place de la stratégie du *surge* en Irak en 2006-2007 découle d'un processus éclaté dans lequel certains officiers s'associent à des membres de l'administration ou à des experts civils pour en définir les paramètres. Si le mouvement est décentralisé au départ, il est repris par le conseiller à la sécurité nationale Stephen Hadley et participe de la volonté affichée par le président Bush d'évaluer et de changer de stratégie en Irak. Comme l'illustre également le cas des campagnes de drones armés au Pakistan et au Yémen, l'interpénétration entre les deux sphères se renforce, qu'il s'agisse du partage de renseignements entre agences gouvernementales ou de fusion des chaînes de commandement ou de responsabilité (Taillat, 2013). La décision de recourir à la force ainsi que la définition de ses modalités dépendent donc largement de la manière dont le président choisit d'interpréter le contexte international, de gérer le processus bureaucratique et d'articuler politique intérieure et politique étrangère (David, 2015 ; David, Balthazar et Vaïsse, 2008). La participation des militaires aux débats et au processus est fonction de leur capacité à mobiliser l'attention et l'intérêt des décideurs politiques dans un contexte donné. Bien plus que le conflit – toujours possible mais envisagé surtout dans le cadre des négociations avec le pouvoir politique – la mise en place de coalitions dépassant les barrières bureaucratiques semble être la véritable clé du succès pour les militaires.

Le recours américain à la force au XXI^{ème} siècle

L'évolution des stratégies américaines depuis le 11 septembre 2001 se comprend à l'articulation entre le cadre structurel décrit plus haut et les actions des agents. Elle montre comment les seconds interprètent différemment les contraintes et les opportunités qui découlent du premier.

Le premier mandat du président Bush (et le suivant dans une mesure moindre) est marqué par la volonté transformatrice et l'implication directe des Américains : la force militaire est présentée

⁶ En référence à la thèse du général (alors lieutenant-colonel) Henry R. McMaster critiquant l'attitude passive des chefs d'état-major face à McNamara durant la guerre du Vietnam. (McMaster, 1997). Durant la guerre en Irak, McMaster a connu une influence nouvelle chez les officiers en raison de ses succès supposés lors de la campagne de Tal Afar (septembre 2005-mai 2006).

comme l'outil le plus efficace de la politique étrangère des Etats-Unis, voire comme sa modalité architectonique⁷. Les deux mandats du président Obama corrigent ces deux tendances en remettant en cause l'utilité de la force dans la politique étrangère, notamment dans le cadre de la projection de puissance. D'une part, à la volonté transformatrice se substitue une approche gestionnaire. D'autre part, l'implication devient moins visible et plus indirecte. Ainsi, ce qui pourrait s'apparenter à un retrait correspond davantage à une reconfiguration des dispositifs militaires (Kandel et Fleurant, 2013).

Ces ajustements stratégiques ne sont évidemment pas sans rapport avec les débats qui agitent la communauté de défense, de sécurité nationale et de politique étrangère aux Etats-Unis. Mais ils répondent surtout à la perception de changements structurels. En premier lieu, l'usage de la force armée sous le président Bush est interprété comme un facteur ayant accéléré la crise de l'hégémonie des Etats-Unis. L'unilatéralisme assumé et l'interventionnisme « transformateur » ont semblé en effet révéler que cette dernière reposait sur l'exercice de la contrainte au service de relations de domination (Lebow et Reich, 2013). L'administration Obama serait donc plus soucieuse de rechercher au maximum le consentement des alliés, partenaires et rivaux potentiels. En second lieu, la définition de la menace terroriste sur un plan existentiel a produit un engagement contre-productif de la puissance militaire américaine (Lebovic, 2010). Cette dernière n'est donc pas l'outil le plus utile de la politique étrangère américaine et il faut lui associer un plus large panel d'instruments (Chong, 2015)⁸.

Néanmoins, cette transition n'impacte en réalité que fort peu le recours à la force par les Etats-Unis. Capitalisant sur les développements technologiques et doctrinaux entamés à la fin de la guerre froide, les décideurs américains peuvent être tentés d'utiliser les moyens militaires de manière moins visible et davantage calibrée (Sanger, 2012). Les enseignements tirés des expériences irakiennes et afghanes conduisent donc plutôt au retour à un usage sélectif et limité de la force, d'autant plus fréquent qu'il conforte le militarisme américain tout en prenant en compte les obstacles structurels liés au recours à la guerre. Le problème de sa légitimité relève notamment d'un traitement en constante adaptation. La doctrine établie dans la stratégie nationale de sécurité de 2002 reprend la justification classique de la légitime défense en élargissant son interprétation pour y inclure l'intervention préventive, baptisée « préemption ». L'autorisation

⁷ Ce fait est illustré par la structure particulière du commandement régional africain (AFRICOM) activé en 2008 : sa mission ne se limite pas à la dimension militaire mais inclut les aspects diplomatiques et d'aide publique au développement. Néanmoins, la question de savoir s'il s'agit d'une synergie ou bien d'une subordination de toute la politique étrangère à la dimension militaire n'est pas réellement tranchée.

⁸ La notion d'utilité renvoie à la conjonction de l'efficacité et des coûts.

donnée à la CIA et aux forces spéciales de mener le contre-terrorisme sur des territoires d'Etats avec lesquels les Etats-Unis ne sont pas en guerre participe également de cette interprétation large. Il en va de même lorsque les membres supposés d'Al-Qaïda ou de ses affiliés sont considérés comme des « combattants illégaux ». L'administration Obama présente la légitimité de son action selon des modalités plus diverses encore. D'une part, en s'appuyant davantage sur les alliés et les partenaires, qu'il s'agisse de soutenir leurs initiatives (Libye, Mali ou plus récemment Yémen) ou bien de les réassurer (Europe centrale et orientale, Asie de l'Est et du Sud-Est). D'autre part, en démontrant sa volonté de mieux encadrer le recours à la force aussi bien par des procédures internes (centralisation du processus décisionnel concernant les frappes de drones) qu'externes (en recherchant le compromis ou en agissant dans un cadre davantage multilatéral). Ces ajustements ne conduisent pas nécessairement la force armée à être plus efficace. La solution stratégique relève en effet de compromis ou d'arbitrages entre des alternatives comprenant autant de contraintes que d'avantages. L'appui sur les alliés ou les partenaires pose la question de la gestion d'intérêts parfois divergents voire contradictoires sur le long terme tout autant qu'il relativise la capacité à contrôler les dynamiques politiques et sécuritaires d'un conflit. Les opérations clandestines sont potentiellement vulnérables à la politisation tandis qu'elles contribuent à fragiliser les relais de la puissance américaine. Enfin, la stratégie elle-même peut susciter un sentiment de faiblesse encourageant le renouveau des jeux de puissance et rendant d'autant plus difficile la nécessité de crédibiliser la dissuasion par la réassurance.

Il ne faut donc pas exagérer l'effet de rupture des administrations Obama. Le recours à la force de manière unilatérale demeure ainsi un élément central de la politique étrangère américaine. Si son périmètre a été réduit en ce qui concerne les interventions directes et massives, son exercice est envisagé dans davantage de cas. A ce titre, la posture de dissuasion dans le cyberspace est symptomatique. Officialisant les déclarations antérieures et confirmant certains documents confidentiels rendus publics, les Etats-Unis affirment en effet leur volonté de répondre à certaines cyberattaques par le recours aux moyens conventionnels, y compris militaires (DoD 2015, 11 ; Maison Blanche, 2011, 14). En d'autres termes, dans le domaine des représentations domine encore largement celle d'un usage légitime et normal de la force.

Bibliographie

- ALLISON, Graham et ZELIKOW, Philip (1999), *Essence of Decision. Explaining the Cuban Missile Crisis*, New-York: Longman
- AVANT, Deborah (1994), *Political Institutions and Military Change : Lessons from Peripheral Wars*, Ithaca: Cornell University Press
- BACEVICH, Andrew J. (2005), *The New American Militarism: How Americans Are Seduced by War*, New-York: Oxford University Press
- BACEVICH, Andrew J. (2010), *Washington Rules. America's Path to Permanent War*, New-York: Metropolitan Books
- BERGHAN, Völker E. (1982), *Militarism. An International Debate 1861-1979*, New-York: St Martin's
- BROOKS, Rosa (2013), « Obama vs. The Generals », *Politico*, novembre
- CAVERLEY, Jonathan D. (2014), *Democratic Militarism : Voting, Wealth and War*, Cambridge: Cambridge University Press
- CHONG, Alan (2015), « Smart Power and Military Force : An Introduction », *Journal of Strategic Studies*, vol.38, n°3, pp.233-244
- COHEN, Eliot (2002), *Supreme Command. Soldiers, Statesmen and Leadership in Wartime*, New-York: The Free Press,
- COLETTA, Damon (2013), « Principal-agent theory in complex operations », *Small Wars & Insurgencies*, vol. 24, n°2, pp. 310-311.
- DAVID, Charle-Philippe, BALTHAZAR, Louis et VAÏSSE, Justin (2008), *La politique étrangère des Etats-Unis : Fondements, acteurs, formulation*, Paris : Presses de Sciences-Po
- DAVID, Charles-Philippe (2015), *Au sein de la Maison Blanche. De Truman à Obama, la formulation imprévisible de la politique étrangère des Etats-Unis*, Paris : Presses de Sciences-Po
- DEMPSEY, Martin (2013), « The Military Needs to Reach Out the Civilians », *The Washington Post*, 3 juillet
- DEPARTMENT OF DEFENSE (2015), *The Department of Defense Cyberstrategy*, Washington, DC : Government Printing Office
- DESCH, Michael C., « Bush and the Generals », *Foreign Affairs*, vol.86, n°3, pp.97-108
- DORNHOFF, G. William (1996), *State Autonomy or Class Dominance?: Cases Studies on Policy-Making in America*, New-York: Aldine Transaction
- EKIRCH, Artur A. (1972), *The Civilian and The Military. A History of the American Antimilitarist Tradition*, Colorado Springs: Ralph Myles Publisher, 2ème édition, [1956].
- EISENHOWER, Dwight D. (1961), *Farewell Address to the American People*, 17 janvier, disponible à l'adresse: <http://www.ourdocuments.gov/doc.php?flash=true&doc=90&page=transcript>
- FALLOWS, James (2015), « The Tragedy of the American Military », *The Atlantic Monthly*, janvier-février
- FEAVER, Peter D. (2011), « The Right to be Right. Civil-Military Relations and the Iraq Surge », *International Security*, vol. 35, n°4
- GRENIER, John (2005), *The First Way of War. American War Making on the Frontier 1607-1814*, Cambridge: Cambridge University Press
- HOLLAND, Laurent H. et HOOVER, Robert A (1985)., *the MX Decision. A New Direction in US Procurement Policy*, Boulder: Westview Press
- HUNTINGTON, Samuel (1957), *The Soldier and the State. The Theory and Politics of Civil-Military Relations*, New-York: Belknap Press
- JOANA, Jean (2012), *Les armées contemporaines*, Paris : Presses de Sciences-Po
- KANDEL, Maya et FLEURANT, Aude-Emmanuelle (2013), « Quelle transition stratégique ? La politique de défense sous Obama entre dynamiques internes et évolutions internationales », *Etudes de l'Irsem*, n°29

- KAPLAN, Fred D. (2013), *The Insurgents : David Petraeus and The Plot to Change The American Way of War*, New-York: Simon & Schuster
- LEBOVICH, James H. (2010), *The Limits of U.S. Military Capability. Lessons from Vietnam and Iraq*, Baltimore: The John Hopkins University Press
- LEBOW, Richard Ned et REICH, Simon (2013), *Good Bye Hegemony! Power and Influence in the Global System*, Princeton: Princeton University Press
- LEWIS, Adrian R. (2012), *The American Culture of War. A History of US Forces From World War II to Operation Enduring Freedom*, Londres: Routledge
- LINDEMANN, Thomas (2003), « Faire la guerre, mais laquelle ? Les institutions militaires des États-Unis entre identités bureaucratiques et préférences stratégiques », *Revue française de science politique*, vol. 53, n°5, p.675-706.
- MAISON BLANCHE (2011), *International Strategy for Cyberspace*, Washington, DC : Government Printing Office,
- MATHIEU, Ilinca (2015), « Opinions publiques et études stratégiques » in Joseph Henrotin, Olivier Schmitt et Stéphane Taillat (dirs.), *Guerre et stratégie. Approches, concepts*, Paris : PUF, pp.149-170
- MAYNES, Charles Williams (2001), « Contending School », *The National Interest*, n°63, printemps, pp.49-58.
- McALLISTER LINN, Barry (2009), *The Echo of Battle. The Army's Way of War*, Cambridge: Harvard University Press
- McMASTER, Henry R., (1997), *Dereliction of Duty: Johnson, McNamara, The Joint Chiefs of Staff, and The Lies that Led to Vietnam*, New-York: Harper Perennial
- MOTEN, Matthew (2014), *Presidents and their Generals. An American History of Command at War*, Cambridge: Harvard University Press
- POSEN, Barry (1984), *The Sources of Military Doctrine: France, Britain and Germany Between the World Wars*, Ithaca: Cornell University Press
- RICKS, Thomas E. (2005), *Fiasco: The American Military Adventure in Iraq 2003-2005*, New-York: Penguin Books
- SANGER, David E. (2012), *Confront and Conceal. Obama's Secret Wars and Surprising Use of American Power*, New-York: Crown Publishing
- SHAPIRO, Jacob N. (2013), *The Terrorist's Dilemma. Managing Violent Covert Organizations*, Princeton : Princeton University Press
- SLATER, Jerome et NARDIN, Terry (1973), « The Concept of a Military-Industrial Complex » in Steven Rosen (dir.), *Testing the Theory of the Military-Industrial Complex*, New-York: Lexington Books
- STRACHAN, Hew (2010), « Strategy or Alibi ? Obama, McChrystal and the Operational Level of War », *Survival*, vol.52, n°5, pp.157-182.
- SWEETZ, Paul et BARAN, Paul A. (1966), *Monopoly Capital. An Essay on the American Economic and Social Order*, New-York: Monthly Review Press
- TAILLAT, Stéphane (2013), « drones-tueurs et éliminations ciblées. Le contre-terrorisme américain contre Al-Qaïda et ses affiliés. Pakistan, Yémen, Somalie », *Focus Stratégique*, n° 57
- VANDAL, Gilles (2013), « L'exceptionnalisme comme fondement moral de la politique étrangère » in Charles-Philippe David (dir.), *Théories de la politique étrangère américaine*, Montréal : Presses de l'Université Laval
- VAGTS, Alfred (1967), *A History of Militarism. Civilian and Military*, New-York: The Free Press, 3ème édition, [1937].
- VAN Evera, Stephen (2001), « Militarism », manuscrit non publié, MIT, accessible à l'adresse : <https://dspace.mit.edu/bitstream/handle/1721.1/5534/militarism.pdf?sequence=1>
- WASINSKI, Christophe (2012), « Reconnaître l'absence et dire les responsabilités : le cas des civils tués par les forces armées américaines en Afghanistan et en Irak », *Cultures & Conflits*, n°87, automne, pp.97-118.

WEIGLEY, Russell F. (1960) *The American Way of War. A History of United States Military Strategy and Policy*, Bloomington: Indiana University Press
WRIGHT MILLS, Charles (1956), *The Power Elite*, New-York: Oxford University Press
YINGLING, Paul (2007), « A Failure in Generalship », *Armed Forces Journal*, 27 avril